



Syndicat des *Personnels Administratifs* des *Services Extérieurs de l'Education Nationale* *Force Ouvrière*

spaseen@fo-fnecfp.fr / <http://www.spaseenfo.fr>

2018 : année de combats, de revendications et de satisfactions !

2017 a apporté son cortège quasi inégalé d'attaques contre les protections et les droits des salariés. A tous les niveaux, elles se sont multipliées, amplifiées.

Salaires, carrières, acquis sont foulés du pied : salaires en berne, RIFSEEP et salaire au mérite, réforme territoriale qui détruit le service public, manque de personnel et de moyens, missions qui se complexifient, conditions de travail et de carrières dégradées, aucune des décisions du gouvernement n'est satisfaisante.

Au contraire, tout confirme l'accentuation de toute la politique gouvernementale contre le service public et ses agents. Pour les personnels administratifs de l'Education nationale, ce sont encore 200 postes qui seront supprimés en 2018 !

Toutes ces mesures, FO les combat. Elles ne sont que la déclinaison des mesures d'austérité contre les garanties collectives qui nous protègent.

Le SPASEEN-FO ne s'est hélas jamais trompé dans ses analyses. Elles confirment de fait ses revendications.

Ce sont les revendications que nous avons portées en 2017, ce sont celles que nous porterons lors des élections professionnelles de décembre 2018 jusqu'à satisfaction !

Pour une vraie égalité de traitement !

La mise en place du nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP, correspond à une accentuation de toute la politique d'individualisation appliquée ces dernières années et aggrave les méfaits de l'ex-PFR.

Le RIFSEEP aboutit à encore plus individualiser les salaires et remettre en cause l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents. Avec ce système, une promotion ou une mutation peut correspondre à une baisse de salaire ! En déconnectant le grade et l'emploi, il permet qu'un agent exerce des fonctions d'un corps supérieur, mais sans en avoir le salaire indiciaire.

De plus, alors que la ministre de l'Education nationale aurait pu profiter de cette occasion pour reconnaître l'investissement des personnels administratifs dans la bonne marche de son ministère, investissement indispensable et essentiel, les agents n'ont vu aucune revalorisation de leur prime.

C'est pourquoi le SPASEEN-FO revendique :

- l'abrogation du RIFSEEP !
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire !

Dans l'attente de la satisfaction de cette revendication, FO exige l'augmentation uniforme des primes !

Pour une véritable hausse des salaires !

La revalorisation du point d'indice de 0,6% en 2017, soit quelques centimes a été suivie par un nouveau gel des salaires pour 2018. Tout à sa logique d'austérité, le gouvernement a choisi de ne pas compenser les 16% de perte de salaires subies par les agents de toutes les catégories depuis 2000.

Cette situation catastrophique se trouve renforcée par la hausse des cotisations pour pension au 1^{er} janvier et du coût de la vie. Quant à la hausse de la CSG, loin d'augmenter les traitements des agents de la Fonction publique, elle n'est que compensée par une indemnité. Elle n'aura aucun impact positif sur le bas de la fiche de paye, alors que c'était une promesse de campagne du candidat Macron.

Si pour certains les mesures du protocole PPCR, imposé contre l'avis des organisations syndicales majoritaires (CGT, FO et SUD), devaient apporter une réponse aux attentes des agents, FO ne s'y est pas trompé en refusant d'accompagner des soit-disant revalorisations gagées sur la fin des réductions d'ancienneté, un rallongement de la carrière et la transformation d'une infime part de prime en points d'indice.

Les promesses de PPCR de rendre plus riches les agents ont fait chou blanc puisque le ministre de l'Action et des comptes publics a mis un coup d'arrêt aux mesures qu'il contenait.

FO l'avait dit ! Ce protocole n'était qu'un miroir aux alouettes et un vrai marché de dupes, basé sur de vagues promesses et non sur une revalorisation claire et nette de la grille et du point d'indice !

Pour FO, c'est donc bien une revalorisation des salaires par l'augmentation du point d'indice qui est nécessaire.

C'est une vraie revalorisation des grilles qui est indispensable, synonyme d'une vraie progression du pouvoir d'achat, avec des reclassements qui ne soient pas au rabais... alors que les promotions se résument souvent par le gain de quelques points pour un changement de corps ou de grade.

C'est pourquoi FO, la CGT et Solidaires ont été les seuls à refuser de signer ce protocole, qui ne répondait pas aux attentes des agents.

Le SPASEEN-FO l'a dit, calculs à l'appui : les agents seront les perdants à moyen et long terme de la mise en application des nouvelles grilles, des mesures de reclassements et du rallongement des carrières.

Ainsi, si les revalorisations du point d'indice avaient au moins suivi l'inflation, une catégorie C percevrait plus de 250€ par mois en plus sur son bulletin de salaire. Une catégorie B, plus de 330. Une catégorie A, plus de 500 !

Pour FO, la question du pouvoir d'achat est la question centrale pour tous les agents.

Pour une vraie politique de promotion !

Si le plan de requalification présenté par le gouvernement Valls avait pour objectif de requalifier, par an et pendant 3 ans, 300 emplois de d'Adjoints administratifs en SAENES, et 100 emplois de SAENES en Attachés par le biais des listes d'aptitude et des concours internes, pour le SPASEEN-FO, on est loin du compte : ces requalifications sont très loin d'être à la hauteur des besoins et des attentes des personnels.

Ce sont concrètement et simplement quelques miettes saupoudrées dans chacune des 30 académies. A l'issue de ces trois années, moins de 2 % de la totalité des emplois administratifs du ministère auront pu être requalifiés. Une brouille alors que les missions exercées par de nombreux collègues relèvent déjà de corps supérieurs à ceux dans lesquels ils ont été recrutés mais pas payés en conséquence.

Pour Force Ouvrière, ce n'est pas le régime indemnitaire ni quelques miettes de revalorisation du point d'indice qui compenseront la surcharge de travail ou la baisse des salaires. Dans notre ministère, 53% des agents administratifs sont C, 30% B et 17% A.

FO considère que cette sous-qualification des emplois nécessite une mesure exceptionnelle : un plan massif de requalification par l'augmentation significative des promotions par listes d'aptitude pour rendre possible le reclassement du plus grand nombre d'agents. C'est pourquoi FO revendique un repyramidage massif par un renversement total à l'image, **a minima**, du Ministère des Finances où il y a 30% de C, 40% de B et 30% de A, dans le cadre d'un vrai plan de requalification permettant des passages massifs en listes d'aptitude.

FO revendique le droit à la carrière pour chaque agent, sans frein ni obstruction !

Pour une Education nationale !

La réforme territoriale, loin de garantir l'unité et la cohérence de l'action de l'Education nationale, remet en question les structures administratives actuelles, rectorats et DSDEN, prône la fusion et la mutualisation de services.

La mise en place d'un recteur de région académique, doté de compétences propres induit de fait un nouveau redécoupage des missions des rectorats, mais aussi les DSDEN. En plus des mutualisations obligatoires, toutes les mutualisations, voire les suppressions de services seront possibles.

Concernant les EPLE, la question sera celle du maintien ou de la fermeture de chaque établissement dans le cadre des nouvelles régions, décideuses de leur existence. Pour faire tourner la machine, les agents devraient accepter encore plus de polyvalence, plus de tâches, une remise en cause de leurs acquis et une main mise encore plus grande des collectivités territoriales.

FO revendique le maintien de tous les personnels et de toutes leurs missions.

Pour le maintien et le respect des statuts !

FO réaffirme sa revendication d'abrogation de la loi Travail et des ordonnances, outils de déréglementation et de destruction des garanties individuelles et collectives des salariés.

Il réaffirme son opposition à toute déclinaison dans la Fonction publique et à la multiplication de comptes individuels (Compte Personnel d'Activité, Compte Personnel Formation, Compte d'Engagement Citoyen) qui tend à remettre en cause les garanties collectives portées par les statuts particuliers de corps.

Ces comptes individuels associés à la volonté du gouvernement de poursuivre la multiplication des corps interministériels ou même communs aux 3 versants de la Fonction publique et combinés avec la volonté de régionaliser la gestion des corps sont des attaques supplémentaires contre les garanties collectives statutaires.

Pour FO, les garanties collectives assurent les garanties individuelles et protègent tous les agents !

Avec FO, je réaffirme mes revendications

- **Augmentation immédiate de 16% du point d'indice pour tous, titulaires et contractuels !**
- **Revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C.**
- **Augmentation des régimes indemnitaires et abrogation du RIFSEEP.**
- **Abandon de toute forme d'individualisation de carrière et de salaire.**
- **Maintien et respect du statut général de la Fonction publique, des statuts particuliers nationaux et de leurs garanties individuelles et collectives.**
- **Rétablissement de tous les postes supprimés.**
- **Une politique massive de requalification des postes de C en B, et de B en A.**
- **Augmentation significative des postes offerts aux concours et des possibilités de promotion !**
- **Réemploi de tous les personnels précaires et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire.**
- **Refus de toute Education régionalisée ou territorialisée. Refus de tout service inter académique régional.**
- **Maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels.**
- **Non à la réforme territoriale et ses conséquences pour les personnels.**
- **Abrogation de la journée de carence.**